



Bruxelles, le 3 novembre 2017  
(OR. en)

13419/17

CULT 123

**NOTE**

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. préc.:	13253/17 CULT 120
Objet:	Le rôle de la culture dans la construction de sociétés cohésives en Europe - <i>Document de réflexion</i> ( <i>Débat public conformément à l'article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil</i> ) [ <i>proposé par la présidence</i> ]

---

Après avoir consulté le Comité des affaires culturelles, la présidence a élaboré le document de réflexion joint en annexe, qui servira de base au débat d'orientation devant avoir lieu lors de la session du Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport" des 20 et 21 novembre 2017.

**Le rôle de la culture dans la construction de sociétés cohésives en Europe*****Document de réflexion de la présidence*****I. INTRODUCTION**

Qu'est-ce qui fait que l'Union européenne est unique en son genre? La réponse réside dans sa richesse culturelle et sa diversité linguistique, qui contribuent à faire de notre société une société saine, dans laquelle l'on apprécie et l'on encourage la diversité, et où l'on aborde les différences en faisant preuve d'unité et de collaboration. Notre objectif commun est de faire en sorte que notre société soit cohésive, et la culture peut nous aider à y parvenir. La culture contribue à la cohésion sociale des communautés partout en Europe, elle offre un cadre pour la participation et le dialogue et favorise l'intégration.

Aussi enrichissante soit-elle, la diversité des peuples et communautés en Europe pose également des défis. Dans le contexte actuel marqué par une hausse des migrations en provenance de l'extérieur de l'UE et une plus grande mobilité des personnes à l'intérieur de l'UE, des citoyens issus de milieux culturels et religieux différents vivent côte à côte, ce qui peut entraîner des tensions et mettre la cohésion sociale en péril. Les crises, comme nous le prouve l'histoire, sont propices aux tendances populistes et nationalistes extrémistes. Mais ces temps difficiles nous encouragent également à engager des discussions à différents niveaux de gouvernance et au sein de la société civile pour trouver des solutions. Les questions qui sont en jeu ont trait non seulement à des sujets sociaux et économiques, mais également à des sujets symboliques et culturels. En d'autres termes, nous mettons en question nos propres valeurs fondamentales.

Une plus grande diversité culturelle peut rendre la communication et la compréhension plus difficiles, mais nous permet également de découvrir nos différences et de faire preuve d'empathie à l'égard des autres. Cette réalité devrait être prise en compte au niveau tant individuel que collectif. Une société inclusive se fonde sur une interaction plus participative entre les personnes, les communautés et les institutions. Une meilleure connaissance de l'histoire et des racines de chacun permet aux citoyens d'être culturellement compétents, d'avoir des identités dynamiques et ouvertes et un fort sentiment d'appartenance. La conscience de soi (le fait de comprendre sa propre culture et ses origines et de s'y sentir à l'aise) rend les personnes plus ouvertes et plus tolérantes, elle leur permet de mieux apprécier les autres cultures.

Les politiques culturelles sont un moyen utile de créer des sociétés plus cohésives et de générer un plus fort sentiment d'appartenance. Elles peuvent également aider à atteindre des objectifs dans des domaines autres que purement culturels, tels que le développement communautaire et la participation civique. Les organisations culturelles sont, quant à elles, susceptibles de bâtir des ponts entre les personnes, d'interpeller les publics à travers l'art et le patrimoine et d'attirer de nouveaux segments de la population.

Nous devons nous pencher sur ce que signifie l'évolution de la nature de l'Europe pour les organisations culturelles, qui doivent veiller au transfert du patrimoine culturel entre les générations, publics et différents médias artistiques afin de conserver leur pertinence et leur viabilité économique sur le long terme. Aussi serait-il bon d'étudier les moyens qui permettraient aux organisations culturelles de répondre aux besoins et intérêts des différentes communautés, de trouver un équilibre entre les attentes des publics traditionnels et des nouveaux publics et d'aider les groupes de nouveaux arrivants dans la société à trouver leur place dans la vie locale. Ces organisations pourraient notamment apporter leur contribution en créant des espaces propices aux rencontres positives et en offrant des possibilités aux communautés d'approfondir leur connaissance des autres communautés. Cela pourrait entraîner une réinterprétation et un repositionnement des services culturels.

## **II. CADRE D'ORIENTATION AU NIVEAU DE L'UE**

Des mesures concrètes ont déjà été prises au niveau de l'UE pour tenter d'améliorer l'intégration culturelle des nouveaux arrivants. Dans le cadre du précédent (2011-2014) programme de travail du Conseil en faveur de la culture et du programme actuel (2015-2018), plusieurs groupes relevant de la méthode ouverte de coordination (MOC) ont abordé ce problème sous différents angles.

- En 2012, un rapport relevant de la MOC intitulé "Policies and good practices in the public arts and in cultural institutions to promote better access to and wider participation in culture" a été publié.
- En 2014, un autre rapport relevant de la MOC a été publié ("The role of public arts and cultural institutions in the promotion of cultural diversity and intercultural dialogue").
- En mars 2017, un rapport relevant de la MOC a été publié ("How culture and the arts can promote intercultural dialogue in the context of the migratory and refugee crisis").
- Un groupe relevant de la MOC travaille actuellement sur un ensemble de recommandations destinées aux responsables politiques et institutions culturelles pour les aider à favoriser la contribution de la culture à l'inclusion sociale, en partenariat avec d'autres domaines (la santé, l'aide sociale, les services pénitentiaires, etc.).

En outre:

- au printemps 2016, le programme Europe créative a lancé un appel spécial à des propositions de projets de soutien à l'intégration des réfugiés dans les sociétés européennes; et
- à l'été 2016, la Commission a publié la communication intitulée "Plan d'action sur l'intégration des ressortissants de pays tiers". Ce plan inclut le lancement de projets européens pour promouvoir le dialogue interculturel, la diversité culturelle, les valeurs européennes communes par le biais de la culture et encourager la création de guides et boîtes à outils pour les praticiens.

### III. INTERVENTIONS MINISTÉRIELLES

Dans le discours sur l'état de l'Union qu'il a prononcé en 2017, le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a appelé à célébrer la diversité culturelle qui nous entoure. L'année 2018 marquera l'Année européenne du patrimoine culturel, durant laquelle nous espérons renforcer le sentiment d'appartenance à un espace européen commun et sensibiliser les personnes à notre histoire et à nos valeurs communes. Cette initiative est une bonne occasion d'encourager de nouvelles approches participatives et interculturelles de la politique culturelle.

Compte tenu des défis auxquels l'Europe doit faire face aujourd'hui, les ministres sont encouragés à faire part de leurs opinions sur les questions suivantes:

- **Étant donné que la culture et le patrimoine jouent un rôle important dans la construction de sociétés cohésives, quelles actions pourraient être prises conjointement à l'échelle de l'UE?**
- **Comment les organisations culturelles et les organisations responsables du patrimoine pourraient-elles contribuer à ce que les sociétés en Europe soient plus cohésives ? Les ministres sont également encouragés à faire part d'exemples positifs de mesures et d'instruments culturels tirés de leurs propres expériences nationales.**

Pour ouvrir le débat, la présidence a invité une intervenante externe, **M<sup>me</sup> Helen Sildna**, entrepreneuse créative et activiste sociale. Au cours de son exposé, M<sup>me</sup> Sildna évoquera la signification de la transformation de notre monde, dans lequel la communication joue un rôle prépondérant et où l'information peut être diffusée numériquement en un instant. Ces changements ont amené bien des pays à repenser en profondeur leurs politiques culturelles; la responsabilité sociale et la conscience de l'impact font désormais partie des premières priorités. M<sup>me</sup> Sildna montrera que le rôle, mais également les aptitudes et compétences du secteur culturel, ont besoin d'être repensés si l'on veut que ce secteur soit un partenaire solide pour les villes, États et communautés.

Les ministres devraient s'inspirer des questions susmentionnées pour préparer leurs interventions. Ils sont encouragés à s'exprimer librement, y compris en réponse à l'intervenante.

Afin de donner à tous les ministres l'occasion de contribuer au débat et d'assurer la fluidité de celui-ci, les interventions devraient être aussi brèves et concises que possible (deux minutes au maximum).

---